

tenue sous la présidence de Madame Pouget, assisté(e)
de Madame Gazeau et Madame Bossuet, Conseillères
En présence de Madame Guilbert, Rapporteure publique
Madame Diaw, Greffière

09 heures 30

01) DOSSIER N° 2300719 RAPPORTEURE: Madame Dorothee Gazeau

Titre de l'affaire Annulation marchés attribués aux sociétés Lyreco, Charlemagne Librairie et Fiducial Bureautique pour le lot Papeterie et pour le lot Fournitures administratives + condamner le groupement d'achats de la Côte d'Azur à payer la somme de 300 000 €

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ RIVIERA OFFICE	SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI
Défendeur	GROUPEMENT D'ACHATS DE LA CÔTE D'AZUR	SELARL BOISSONNET-RUBI-RAFFIN-GIFFO
	SOCIÉTÉ LYRECO	KATAM Avocats (Cour)
	SOCIÉTÉ CHARLEMAGNE LIBRAIRIE	
	SOCIÉTÉ FIDUCIAL BUREAUTIQUE	

02) DOSSIER N° 2400484 RAPPORTEURE: Madame Dorothee Gazeau

Titre de l'affaire Marché concernant la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle 3 rue Droite - hôpital St Maur - 06600 St Etienne de Tinée. Demande d'indemnisation de 319 209,42 euros conséquence du dommage subi suite à la rupture du marché signé et de ses avenants

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SARL AXELEC	VINCENT CLÉMENT
Défendeur	COMMUNE DE ST ETIENNE DE TINEE	DELPLANCKE-POZZO DI BORGO-ROMETTI & ASSOCIES

09 heures 30

03) DOSSIER N° 2501967 RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau

Titre de l'affaire Annulation de la décision en date du 24/03/2025 par laquelle le maire de la commune de Menton a déclaré sans suite la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du lot de plage n°1 des Sablettes.

Nom des parties

Demandeur SAS LE 31 BEACH
Défendeur COMMUNE DE MENTON

Représentants des parties

Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)
Maître DE PREMARE Aude

04) DOSSIER N° 2504032 RAPPORTEURE: Madame Dorothée Gazeau

Titre de l'affaire Annulation de la délibération n°44/25, en date du 12/05/2025 par laquelle le maire de la commune de Menton a déclaré sans suite la procédure de délégation de service public pour l'exploitation du lot de plage n°1 des Sablettes.

Nom des parties

Demandeur SAS LE 31 BEACH
Défendeur COMMUNE DE MENTON

Représentants des parties

Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)
Maître DE PREMARE Aude

Arrêté le 03/06/2026

La présidente du tribunal,



Marianne POUGET